

Les séjours d'été

Chaque année, la Ville du Mans organise des séjours à la mer, à la campagne, à la montagne et à l'étranger pour les enfants et les adolescents durant les grandes vacances. Les familles intéressées sont invitées à effectuer une réservation selon les modalités indiquées.

Page modifiée le mercredi 20 mars 2024 • Données Ville du Mans

Public



© Ville du Mans

Les séjours d'été proposés par la Ville du Mans s'adressent uniquement aux enfants et jeunes manceaux âgés de 6 ans, niveau CP, à 17 ans. Ces séjours sont organisés **par tranche d'âge**.

Nous donnons la priorité aux enfants et adolescents qui ne sont encore jamais partis avec nous.

Destinations



La montagne, belle en toute saison.

© Fotolia

Nous avons sélectionné une vingtaine de lieux de villégiature à la campagne, à la mer et à la montagne. Pour chacun de ces univers, voyez les groupes d'âge concernés et la description des différents séjours.



Affichez le descriptif des séjours.

Tarifs

Les tarifs sont calculés à raison de sept jours sur place, en fonction de votre quotient familial. Ils diffèrent selon que le séjour se déroule en France ou à l'étranger.

France

Indice	Tranche	Journée
Jusqu'à 228,70	1	23,24 €
De 228,71 à 305	2	De 23,24 € à 23,45 €
De 305,01 à 457,40	3	De 23,45 € à 24,49 €
De 457,41 à 609,80	4	De 24,49 € à 27,53 €
De 609,81 à 914,70	5	De 27,53 € à 30,36 €
De 914,71 à 1219,60	6	De 30,36 € à 31,39 €
De 1219,61 à 1524,50	7	De 31,39 € à 32,70 €
Au-delà de 1524,50	8	33,44 €
Hors Le Mans		61,71 €

Étranger

Indice	Tranche	Étranger
Jusqu'à 228,70	1	29,33 €
De 228,71 à 305	2	De 29,33 € à 33,78 €
De 305,01 à 457,40	3	De 33,78 € à 39,15 €
De 457,41 à 609,80	4	De 39,15 € à 42,44 €
De 609,81 à 914,70	5	De 42,44 € à 46,64 €
De 914,71 à 1219,60	6	De 46,64 € à 50,51 €
De 1219,61 à 1524,50	7	De 50,51 € à 54,70 €

Au-delà de 1524,50	8	54,82 €
Hors Le Mans		79,66 €

La participation de la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou d'autres organismes sociaux est déduite lors de la facturation.

Inscriptions



© Ville du Mans

Les réservations sont ouvertes du mercredi 10 au mercredi 24 avril 2024.

Vous pouvez effectuer toutes les démarches **à distance**, selon deux possibilités.

1. Les parents qui ont rempli un Dossier unique d'inscription (DUI) en début d'année scolaire peuvent **utiliser un formulaire simplifié**.
2. Les autres parents sont invités à **remplir un formulaire complet**.

Si vous le préférez, vous pouvez vous déplacer **à notre accueil**, dont vous trouverez les coordonnées en bas de page. Pour connaître la liste des pièces à fournir, consultez la description des démarches réalisées en ligne.

612

places

C'est le nombre d'enfants et de jeunes qui peuvent partir cet été, 558 en France et 54 à l'étranger, dans le cadre des séjours proposés par la Ville du Mans.



© Ville du Mans

Quelle que soit la destination, nous vous demanderons de produire un certificat d'aptitude aquatique lors de la confirmation de l'inscription de votre enfant.